

vons considérer jusqu'ici notre effort aérien comme notre principal effort. Les honorables députés seront appelés à pourvoir à l'avenir de tous les jeunes aviateurs qui, chaque nuit, exposent leur vie au-dessus de l'Allemagne. Cependant, à une seule exception près, ils ne possèdent pas l'expérience nécessaire pour comprendre les problèmes en jeu. On a donné cette chance aux journalistes. Certains honorables députés devraient être autorisés à prendre part à une envolée d'opération. Nous serons appelés à veiller aux intérêts de ces hommes à leur retour et il serait bon que nous nous rendions compte par nous-mêmes des problèmes qu'ils sont appelés à résoudre tous les jours.

Le ministre a ensuite traité des questions de rapatriement, de démobilisation et de rétablissement. Il nous a fait part des difficultés du rapatriement et elles sont probablement plus grandes qu'il ne nous les a fait entrevoir. Nous avons des membres du personnel d'aviation, comme les mécaniciens de T.S.F., qui occupent depuis des années des avant-postes éloignés. Ces isolés n'ont guère eu de chance d'avancement et à part leur travail de techniciens ils n'ont fait que peu de service. Dans bien des cas ils sont rouillés. Ces hommes devraient être les premiers à être rapatriés parce que leur problème est extrêmement difficile à résoudre. Nous avons ensuite, comme le ministre l'a dit, les hommes des groupes d'opération de la R.A.F. Certains, surtout ceux qui sont stationnés en Extrême Orient, devront rester peut-être des années en service avant qu'on puisse les rapatrier.

Je suis d'accord avec le ministre sur le sujet de la démobilisation. Rien n'est pire que de tenir un soldat dans l'armée à ne rien faire après la cessation des hostilités. Sa vie devient routinière. Tout exercice, toute corvée, tout devoir devient pour lui une cause supplémentaire de mécontentement. Le moral baisse éventuellement et les désordres se produisent. J'ai été témoin de certaines émeutes qui ont eu lieu en Angleterre après la dernière guerre et je me trouvais dans un camp où des mutineries se sont produites.

M. CRUICKSHANK: Honte!

M. ADAMSON: J'imagine bien que l'honorable député de Fraser-Valley s'est aussi trouvé dans un camp où il y a eu des mutineries. Il est facile de céder à la manie de détruire, surtout quand on est désœuvré. Comme le dit le proverbe, l'oisiveté est la mère de tous les vices, et il en est particulièrement ainsi dans le cas des centres de démobilisation. La démobilisation devrait avoir lieu le plus tôt possible.

Il y a un facteur psychologique dont le ministre semble n'avoir pas tenu compte. Une fois la guerre finie, ces hommes devront être en mesure d'accomplir un travail utile. Nous devrions nous garder de croire qu'en procurant de l'emploi aux soldats de la guerre actuelle nous obéissons à un sentiment de gratitude. C'est partir d'un faux principe. Il faudra que le travail qui leur sera offert soit utile, voire essentiel. Sans cela, le même facteur psychologique se présentera. Les hommes considéreront leur travail comme n'ayant aucune valeur. Rien ne serait plus propre à démoraliser nos anciens combattants, et c'est une chose à éviter soigneusement. J'aurai un ou deux points à signaler au ministre des Pensions et de la Santé nationale (M. Mackenzie) lorsque ses bills seront en discussion, mais je veux souligner dès maintenant que l'emploi offert à ces hommes devra être utile. Cette considération devra l'emporter sur toutes les autres.

Les jeunes soldats de la guerre actuelle ont reçu une formation dont le principal élément est la destruction. Toute leur instruction militaire portait sur la nécessité de détruire l'ennemi. Pour eux, la question des frais ou de l'usure du matériel n'entre nullement en ligne de compte. Il s'agit de tuer ou d'être tué. La règle contraire s'applique dans la vie civile et dans le domaine commercial. Quelque méthode que nous suivions, la question des frais est toujours au premier plan. Après la guerre, la difficulté sera particulièrement grande à cause de la formation soignée que nos soldats auront reçue. Le jeune homme qui aura piloté un puissant avion de bombardement Lancaster, renfermant des projectiles capables de répandre la destruction sur une vaste superficie, ne s'intéressera guère à un emploi aussi prosaïque, comme, par exemple, celui d'employé de salle de montage, de vendeur de savon au détail ou quelque autre du même genre. Il recherchera une occupation lui permettant d'utiliser ses facultés intellectuelles, et il sera extrêmement difficile de la lui procurer. Le ministre a bien fait de soulever cette question cet après-midi. En faisant aujourd'hui aux membres de nos forces armées des promesses que nous négligerions de remplir plus tard, nous risquerions certainement de provoquer la révolution.

Le ministre a passé sous silence une question, celle des effectifs de l'aviation militaire de l'après-guerre. Il n'est évidemment pas en mesure de donner des précisions, mais j'estime qu'il devrait annoncer que quelques-uns de nos aviateurs auront l'avantage de demeurer attachés au C.A.R.C. après la guerre. On devrait nous donner l'assurance que nous ne pratiquerons pas une fois de plus le désarmement après la guerre. Une telle déclaration devrait être faite dès maintenant. Il va de